

≈ ≈ ≈ ≈

STEP DE GAZERAN

≈ ≈ ≈ ≈

DIAGNOSTIC FAUNE-FLORE-HABITATS

STEP de Gazeran (Photo ©EEC, Mai 2016)



A16.046

Rapport de synthèse Octobre 2016



19, rue Victor Hugo B.P. 22 - 76 720 Auffay
☎ 02 35 32 99 15 - Télécopie 02 35 32 97 93
Adresse électronique : info@eec-conseil.fr

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	3
1 - CONTEXTE	3
2 - INTERET ECOLOGIQUE DU SITE	4
3 - ETAT DES MILIEUX	6
4 - LES GROUPES CIBLES DES INVENTAIRES	6
5 - OBJECTIFS DE L'ETUDE	6
II – METHODOLOGIE.....	7
1 - INVENTAIRES FLORISTIQUES.....	7
2 - INVENTAIRES FAUNISTIQUES	7
III – ETAT DES LIEUX FAUNE-FLORE-HABITATS.....	9
1 - ETAT DES LIEUX HABITATS ET VEGETATION ASSOCIEE	9
<i>a - Habitats</i>	9
<i>b - Flore</i>	12
2 - ETAT DES LIEUX FAUNE.....	14
<i>a - Inventaires Avifaune</i>	14
<i>b - Inventaires Mammifères</i>	14
<i>c - Inventaires Amphibiens - Reptiles</i>	14
<i>d - Inventaires Insectes et autres invertébrés</i>	15
<i>e - Intérêt faunistique</i>	16
IV –SYNTHESE PATRIMONIALE.....	18
V – CONCLUSIONS	20
ANNEXES	21

INTRODUCTION

1 - Contexte

La STEP de Gazeran est située sur la commune éponyme. La rivière Guéville traverse la STEP dans une canalisation enterrée DN800 depuis la RD906 jusqu'à l'aval de la lagune. Les eaux traitées de la STEP se rejettent dans cette canalisation. L'ensemble "rivière + eaux traitées" parcourt en commun un tronçon de cette canalisation avant de réapparaître à ciel ouvert après l'ouvrage aval de la lagune. L'écoulement libre observé sur le site d'inventaires en aval de la D906 correspond aux by-pass des eaux pluviales et des eaux usées. Il constitue néanmoins un habitat d'eaux courantes pour la faune en place.

La superficie de la parcelle d'étude est estimée à 2.2 ha. Elle est délimitée sur la carte n°1. Les prospections ont été réalisées sur cette aire et jusqu'à la limite du domaine de chasse de Rambouillet afin d'apprécier les corridors biologiques.



Carte n°1 Localisation du périmètre d'étude

L'objectif de cette étude est le recensement des habitats, de la faune et de la flore sur l'emprise du périmètre d'étude (carte n°1).

La loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature a fixé les principes et les objectifs de la politique nationale de la protection de la faune et de la flore sauvages. Les espèces protégées en droit français sont les espèces animales et végétales dont les listes sont fixées par arrêtés ministériels en application du code de l'environnement (L411-1 et 2). Lors de tout aménagement, un état initial faune flore doit être réalisé afin de déterminer l'impact du projet sur les espèces sauvages en place et leurs habitats pour définir les effets directs et indirects du projet sur ceux-ci. Si impact avéré il y a, des mesures d'atténuations et des mesures compensatoires seront proposées. L'objectif étant in fine d'établir une gestion cohérente du milieu afin de maximiser la valeur écologique du site en fonction des travaux projetés.

2 - Intérêt écologique du site

La zone d'étude est située en limite de la ZNIEFF de type II « *Massif de Rambouillet nord-ouest* » et de la ZNIEFF de type I incluse dans la première « *Domaine de chasse de Rambouillet* » (carte n°2) dont l'intérêt réside dans une mosaïque d'habitats favorisant une flore et une faune diversifiée, notamment en milieu boisé et au niveau des zones humides associées.



Carte n°2 Localisation des ZNIEFF par rapport à la STEP de Gazeran (source INPN 2016)

Le site d'étude est également localisé à proximité du site NATURA 2000 FR1112011 « *Massif de Rambouillet et zones humides proches* » au titre de la Directive Oiseaux (carte n°3).



Carte n°3 Localisation du site NATURA 2000 par rapport à la STEP de Gazeran (Source INPN 2016)

Le site possède au regard de cette approche introductive un potentiel écologique plutôt fort.

Le site d'étude fera l'objet d'investigations **sur un cycle biologique complet** pour s'assurer que le projet de reconstruction de la STEP de Gazeran n'impactera pas la biodiversité en place.

Les grandes unités écologiques du site en image



La Guéville



La Lagune aval



La Friche humide



Les zones boisées



Les pelouses sèches



©Photos EEC 2016

3 - Etat des milieux

Les milieux semblent être bien conservés dans le secteur avec une diversité importante.

La localisation précise des espèces invasives potentiellement présentes est un enjeu majeur de conservation car elles sont la deuxième cause de perte de biodiversité après la destruction des habitats. **La cartographie précise de ces espèces est donc essentielle**, d'autant que 3 espèces sont citées sur la commune :

Nom valide	Nom vernaculaire
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Renouée du Japon
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge
<i>Solidago canadensis</i> L., 1753	Tête d'or

Un diagnostic précis de l'état des habitats est donc nécessaire afin d'établir une hiérarchisation et une caractérisation des habitats à fort potentiel écologique.

4 - Les groupes cibles des inventaires

Au regard de cette première analyse du site, les groupes floristiques et faunistiques susceptibles d'être rencontrés dans ces entités et par sa proximité sur la zone d'étude sont les suivants :

- Phanérogames terrestres et aquatiques ;
- Avifaune ;
- Mammifères y compris les chiroptères ;
- Amphibiens ;
- Reptiles (Lézard des murailles) ;
- Entomofaune (Lépidoptères, Odonates, Orthoptères).

Les autres groupes observés sur le terrain ont été listés mais sans une recherche spécifique au regard de leur intérêt mineur sur la zone d'étude.

5 - Objectifs de l'étude

Les objectifs de la présente étude sont les suivants :

- ⇒ Recenser l'ensemble des habitats de l'aire d'étude ;
- ⇒ Effectuer une reconnaissance du site précisant son contexte général et les différents types de formations végétales existantes (unités écologiques) ;
- ⇒ Réaliser le recensement de la faune et de la flore existante et définir l'intérêt qu'elles représentent (par la synthèse des données existantes et la réalisation d'inventaires sur site) ;
- ⇒ Evaluer l'état des habitats et des populations d'espèces communautaires, protégées et patrimoniales si elles existent ;
- ⇒ Rédiger un bilan de la sensibilité générale du site sur le plan écologique qui permettra d'orienter les décisions d'aménagement.

II – METHODOLOGIE

Les inventaires sur l'aire d'étude ont été effectués à pied sur l'emprise estimée des 2 ha réparties sur deux zones (prétraitement zone nord et STEP zone sud). Les dates de passage sont les suivantes :

- 2 et 3 mai 2016 ;
- 25 juin 2016 ;
- 20 juillet 2016 ;
- 13 et 27 septembre 2016.

1 - Inventaires floristiques

Les inventaires floristiques sur l'aire d'étude ont été effectués par la méthode des transects en affinant les diagnostics sur les zones à fort intérêt patrimonial (cariçaie, mégaphorbiaie, etc.)

Les listes floristiques obtenues par unité écologique comportent le nom latin de la plante, son nom vernaculaire, son degré de rareté régional, national et son statut). Ces informations sont extraites de la base de données du CBNBP et de « *l'Atlas de la flore sauvage du département de l'Essonne* » Gérard ARNAL et Jean GUITTET CBNBP/CG91 Éd. Parthénope.

Remarque : Cet atlas a été choisi car il n'existe pas d'équivalent dans le département des Yvelines. Le département de l'Essonne est plus proche en termes d'habitats de celui des Yvelines par rapport aux autres atlas franciliens et son atlas est plus représentatif et plus précis par rapport à celui d'Ile-de-France (« Flore d'Ile de France » P. Jauzein et al. Edts QUAE).

2 - Inventaires faunistiques

Les groupes faunistiques ont été ciblés en fonction des habitats présents sur le site d'étude, le contexte global et la recherche bibliographique.

Mammifères

L'inventaire des mammifères est basé sur l'observation directe des animaux, et sur la recherche d'indices de présence (terriers, nids, cris, couches, empreintes, fèces, reliefs de repas, pelotes de réjection des rapaces, etc.). Les modalités d'utilisation des différents milieux présents sur le site d'étude seront identifiées s'ils existent (zone d'alimentation, gîte de reproduction, territoire de chasse, axe de déplacement...). Concernant les inventaires Chiroptères, ils ont été réalisés par détection des ultrasons en action de chasse. Aucun piégeage spécifique n'a été réalisé dans le cadre de cette étude. Les inventaires ont été réalisés de jour.

Concernant les indices de rareté en Ile-de-France la référence utilisée sera « *Les mammifères de Seine et Marne* » Philippe LUSTRAT

Oiseaux

L'inventaire de l'avifaune a été basé sur l'observation directe des oiseaux en poste fixe (contacts visuels à l'œil nu et avec des jumelles) et sur l'écoute des chants (contacts auditifs). Les observations ont été réalisées le matin (activité maximale des chanteurs pour la plupart des espèces), Les conditions d'observation optimales sont par vent nul ou modéré et par temps ensoleillé.

Concernant les indices de rareté en Ile-de-France la référence utilisée sera « *Les Oiseaux d'Ile-de-France* » P. Le Maréchal et al. (2013).

Reptiles

L'herpétofaune a été recensée à partir de prospections ciblées sur les micro-habitats favorables aux reptiles (dalles rocheuses, murettes, éboulis, talus ensoleillés, berges sèches, abreuvoirs, fontaines, troncs creux, tas de bois, terriers, lisières...), complétées, pour les Ophidiens, par la recherche d'indices de présence (mues). Les prospections ont été étalées sur l'ensemble de la journée, afin de prendre en compte les différences d'aptitudes à la thermorégulation selon les espèces.

Concernant les indices de rareté en Ile de France la référence utilisée sera « *Les reptiles de France, Belgique et Luxembourg* » Collectif collection Parthénope.

Amphibiens

Le recensement des amphibiens a été réalisé à partir de points d'écoute en fin de journée, de transects le long du plan d'eau et de la Guéville. Au lieu d'effectuer un échantillonnage aléatoire et exhaustif, le choix de ces sites fortement fréquentés est privilégié, car ils sont plus informatifs quant à l'état des populations d'amphibiens présentes sur la zone d'étude.

Concernant les indices de rareté en Ile de France la référence utilisée sera « *Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg* » Collectif collection Parthénope.

Entomofaune

Comme pour l'avifaune, les inventaires ont été réalisés par vent nul et temps ensoleillé.

Pour les Lépidoptères Rhopalocères et les Odonates, la prospection s'est effectuée à vue et par capture au filet pour identification en ciblant les habitats favorables.

L'inventaire des Orthoptères repose sur la détection à la fois visuelle et auditive des espèces pendant les heures chaudes de la journée. Pour ce dernier groupe il n'y a pas eu de recherche spécifique, seules seront notées les espèces observées lors des transects floristiques.

Concernant les indices de rareté en Ile-de-France les références utilisées seront :

- « *Papillons de jour d'Ile-de-France et de l'Oise* » Y. DOUX et al. Collection Parthénope ;
- « *Cartes de l'Atlas provisoire des Orthoptères d'Ile-de-France* » ;
- « *Les libellules de France, Belgique et Luxembourg* » Parthénope Collection.

III – ETAT DES LIEUX FAUNE-FLORE-HABITATS

1 - Etat des lieux habitats et végétation associée

a - Habitats

La nomenclature utilisée est celle du **Code Corine Biotope (CCB)**. La localisation de ces habitats est fournie sur la carte n°4.

Les habitats du site de la STEP de GAZERAN se rapprochent des habitats Corine Biotope suivants :

22.13 Eaux douces stagnantes eutrophes

Cet habitat concerne la lagune située en aval du site dont les eaux sont chargées et désoxygénées comme l'indique le tapis de Lentille d'eau en place qui correspond à l'habitat 22.41 Végétation flottant librement (22.411 à *Lemna minor*)

24.15 Lit des rivières zone à Brèmes

La Guéville est une rivière de plaine située dans la zone à Brèmes. La qualité de ses eaux est dégradée et eutrophe dès l'amont de la STEP.

37.7 Lisières humides à grandes herbes (37.72 Franges des bords boisés ombragés)

Il s'agit ici d'une petite superficie au niveau de la lisière forestière sur les deux parties de la STEP caractérisée par les espèces suivantes : *Galium aparine*, *Glechoma hederacea*, *Geum urbanum*, *Lamium album*, *Alliaria petiolata*, *Geranium robertianum*, *Lapsana communis*, etc.

38.22 Prairies de plaines médio-européennes à fourrage dominées par l'Avoine élevée

Les pelouses du site peuvent être assimilées à cette prairie de fauche. Elles sont dominées par l'Avoine élevée mais riches en espèces rudérales, témoins d'un remaniement constant des terrains. Elles constituent sur site l'habitat du Lézard des murailles notamment avec la présence de murs ou de structures béton les entourant.

41.2 Chênaies-Charmaies à *Quercus robur* sur sols eutrophes

Il s'agit d'une partie de la Forêt de Rambouillet dont le site de la STEP se situe en limite dans sa partie Nord et Est.

44.1 Formations riveraines de saules

Dans la partie nord de la zone de prétraitement il existe un ensemble de saules (*Salix capraea* et *Salix cinerea*) situé à proximité de la Guéville qui peut être assimilé à cet habitats. La zone semble régulièrement inondée.

53. Végétation de ceintures de bords des eaux

Il s'agit de la ceinture végétale autour du plan d'eau dominées soit par *Carex riparia* (53.21 Magnocariçaies) soit par *Iris pseudacorus* en mélange avec d'autres espèces hydrophiles (*Polygonum hydropiper*, *Polygonum persicaria*, *Scrophularia aquatica*, *Heracleum sphondylium*, etc.) formant une mégaphorbiaie plus ou moins dégradée.

Tableau 1 Récapitulatif des habitats (CC et CCC très commun ; C commun)

Habitats du site	Indice de rareté en IDF	Statut
22.41 Végétation flottant librement (22.411 à <i>Lemna minor</i>)	AC	Non patrimoniale en IDF
24.15 Lit des rivières zone à Brèmes	?	Non patrimoniale en IDF
37.7 Mégaphorbiaies eutrophiles	C	Non patrimoniale en IDF
38.22 Prairies de plaines médio-européennes à Avoine élevée	CC	Non patrimoniale en IDF
41.2 Chênaies-Charmaies à <i>Quercus robur</i> sur sols eutrophes	CC	Non patrimoniale en IDF
44.1 Formations riveraines de saules	AR*	Non patrimoniale en IDF
53. Végétation de ceintures de bords des eaux	CC	Non patrimoniale en IDF

* sous sa forme naturelle : il est fortement dégradé sur le site

Aucun des habitats identifiés n'est patrimonial en Ile de France (source Guide des végétations remarquables d'Ile de France tome 1 CBNBP, 2015)

L'intérêt écologique des habitats de la STEP de Gazeran est donc faible.



Habitats dominants pelouses mésophiles et lagune Photo©EEC mai 2016



Carte n°4 Habitats naturels STEP de GAZERAN (Après fond de plan CBNBP, modifié)

- Pelouses mésophiles(AREL)
 Lentilles d'eau
 Saulaie riveraine
 Franges forestières
 Ceinture végétale du bord des eaux
- Habitats aquatiques courants : La Guéville en amont de la RD 906 et Les by-pass STEP en aval
 Chênaies-Charmaies = Ca be

SIRR de Rambouillet

Eco-Environnement Conseil

Etat initial faune flore habitats STEP de GAZERAN

b - Flore

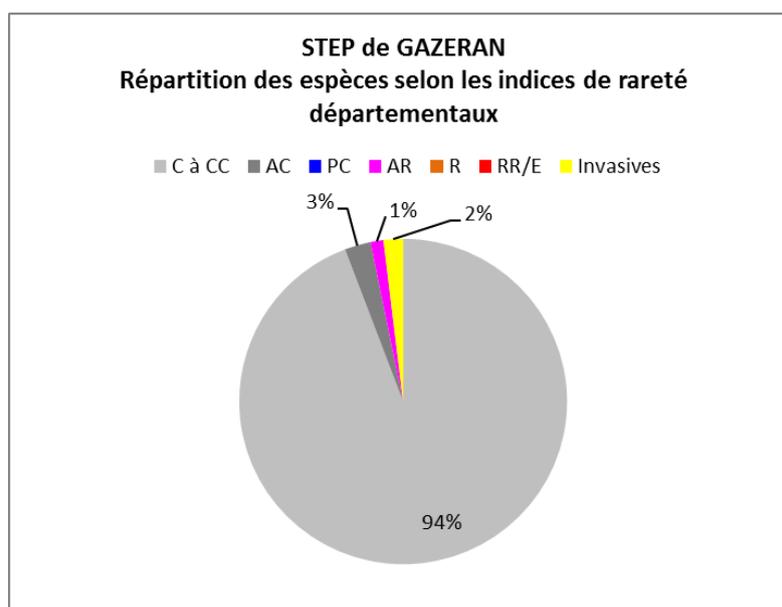
156 taxons ont été recensés (Cf. Liste en annexe 1).

b1 Espèces patrimoniales

2 espèces assez rares soit 1% du peuplement, ont été observées (Cf. tableau 2 et graphique 1). Ces espèces sont localisées en zone de prétraitement et sont soit introduite pour la première soit subspontanée pour la seconde et n'ont donc aucun intérêt patrimonial en Ile de France.

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	Auteur	IR Atlas de la flore sauvage de l'Essonne ARNAL et GUITTET 2004 (Flore d'Ile de France Jauzein et coll. 2011)
<i>Ceratochloa catharticus</i>	Brome purgatif	Vahl	AR (naturalisé Amé.Sud)
<i>Primula vulgaris</i>	Primevère acaule	Huds.	Sub/AR

Tableau 2 Flore remarquable (PC peu commun ; AR assez rare ; R rare ; RR très rare ; E exceptionnelle – IDF Ile-de-France PR protection régionale, PN protection nationale ; Dét. Déterminante ZNIEFF)



Graphique 1 : Répartition des espèces floristiques
CC très commun ; C commun ; AC assez commun ; PC peu commun ; AR
assez rare ; R rare ; RR très rare ; E exceptionnelle

Les habitats sont relativement anthropiques mais la gestion actuelle permet une bonne expression de la biodiversité floristique. Le maximum de diversité est observé en zone sud et notamment dans les pelouses mésophiles.

b2 Espèces invasives

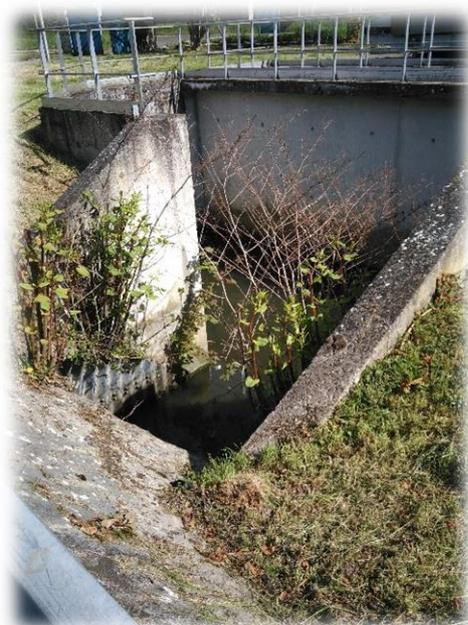
Plusieurs espèces invasives ont été observées notamment des foyers importants de Renouée du Japon qu'il faudra éliminer avant les travaux afin d'éviter sa propagation lors des remobilisations de terres.

Tableau 3 Flore invasive

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	Auteur	IR Atlas de la flore sauvage de l'Essonne ARNAL et GUITTET 2004 (Flore d'Ile de France Jauzein et coll. 2011)
<i>Conyza canadensis</i>	Vergerette du Canada	(L.) Cronq.	CC/Invasive
<i>Oenothera biennis</i>	Onagre bisannuelle	L.	AC/Invasive
<i>Reynoutria japonica</i>	Renouée du Japon	Houtt.	C/invasive

Ces trois espèces sont surtout localisées en zone sud. Les foyers de Renouée se situent à proximité de la Guéville et à l'entrée nord de cette zone.

Au regard de la diversité floristique et de l'intérêt patrimonial, les enjeux sont faibles sur le site.



Foyers de Renouée zone sud



2 - Etat des lieux faune

(Liste en annexe 2)

a - Inventaires Avifaune

L'avifaune est diversifiée (**25 espèces**) pour une zone de prospection restreinte. La zone la plus intéressante est la lisière de la zone boisée au sens large (haies et arbres) avec notamment un cortège de passereaux (Mésanges, Pinson, Troglodytes, etc.). L'effet lisière joue un rôle important pour cette avifaune.

Toutes les espèces observées sont potentiellement nicheuses sur le site sauf le Héron cendré uniquement de passage. 17 espèces sont sous protection nationale et 5 sous protection européenne.

La seule espèce patrimoniale en Ile de France est la **Bergeronnette des ruisseaux** présente au niveau de la lagune et de la Guéville. Elle niche sur le site et se nourrit sur les vasières de la lagune. **L'intérêt pour l'avifaune est moyen à l'échelle du site.**

b - Inventaires Mammifères

Le peuplement mammalogique est composé de **11 espèces dont sept espèces de Chiroptères sous protection nationale et deux espèces exceptionnelles en Ile de France : la Pipistrelle de Kuhl et la Pipistrelle de Nathusius**. La présence de ces espèces est liée à la forêt omniprésente sur le site. **L'intérêt pour les mammifères est moyen à l'échelle du site.**

c - Inventaires Amphibiens - Reptiles

Aucun amphibien n'a été observé sur le site. La forte anthropisation du site et la qualité des eaux de la Guéville et de la lagune ne permet pas leur installation.

Le Lézard des murailles sous protection nationale est omniprésent sur le site au niveau des murs d'enceinte, des pelouses mésophiles et des ouvrages d'art sur la Guéville (Cf. photos ci-dessous)



Lézard des murailles et son habitat sur le site (en haut pelouse mésophile et mur d'enceinte sud-ouest ; à droite pont sur la Guéville)
©EEC 2016

d - Inventaires Insectes et autres invertébrés

40 espèces d'insectes ont été observées sur le site :

- 6 espèces d'Odonates dont l'**Agrion orangé** (Photo ©EEC juil.2016) exceptionnel en Ile de France et déterminant ZNIEFF ;



- 15 espèces de Lépidoptères dont le **Demi-Deuil** (Photo ©EEC 2016) considéré comme assez rare en Ile-de-France et déterminant ZNIEFF ;

- 5 espèces d'Orthoptères dont le **Criquet marginé** et l'**Œdipode aigue-marine** rares en Ile de France et déterminants ZNIEFF ;



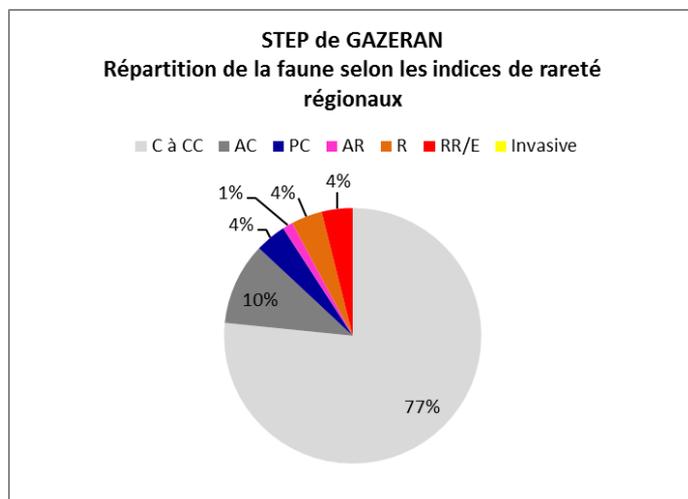
Juvéniles d'Œdipode et de Criquet marginé (Photo ©EEC 2016)

- 5 espèces d'Hyménoptères toutes communes en Ile-de-France mais dont les populations sont en régression en France ;
- 3 espèces de Coléoptères dont le **Lepture rouge** omniprésent considéré comme peu commun en Ile de France.
- 1 espèce d'hétéroptères, 1 espèce d'Hémiptères et 4 espèces de diptères tous très communs à communs complètent la liste faunistique.

L'intérêt pour l'Entomofaune est fort.

e - Intérêt faunistique

Au total 77 espèces ont été recensées de mai à septembre 2016 réparties comme suit :

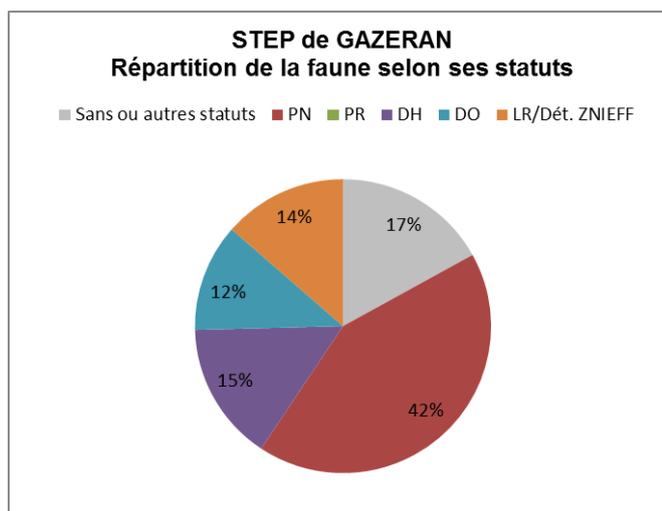


Graphique 2 Répartition faunistique Rareté
CC très commun ; C commun ; AC assez commun ; PC peu commun, AR assez rare ; R rare ; RR très rare ; E exceptionnelle

Le peuplement (graphique 2) possède 9% d'espèces patrimoniales (AR+R+RR+E) et aucune espèce invasive.

83% des espèces possèdent au moins un statut de protection (graphique 2bis) conférant un intérêt fort pour la faune à l'échelle du site notamment avec la présence du Lézard des murailles sous protection nationale et en annexe II de la Directive Habitats, les Pipistrelles de Kuhl et de Nathusius, l'Agrion orangé exceptionnels en Ile de France, le Demi-Deuil et autres insectes déterminants ZNIEFF.

Graphique 2bis Répartition faunistique Statut
PN protection nationale, PR protection régionale ; DH directive habitats ; DO directive oiseaux ; LR liste rouge



La majorité des espèces remarquables se situent sur la zone de prétraitement en étroite relation avec la prairie humide adjacente. Le lézard des murailles est lui plutôt situé en zone sud.

Faune du site en images...



La Carte géographique – Le Vulcain – Le Cuivré commun



Abeille commune – Lepture rouge



Lézard des murailles

PHOTOS ©EEC 2016 sur site

IV –SYNTHESE PATRIMONIALE

Le tableau 4 résume la valeur patrimoniale du site pour chacun des groupes étudiés à différentes échelles géographiques, suivant l'échelle de valeur suivante :

Faible, **Assez faible**, **Moyenne**, **Assez forte**, **Forte**, **Exceptionnel**.

Tableau 4 Synthèse patrimoniale

Echelle	Site d'étude	Régionale
Habitats	Faible	Faible
Flore	Faible	Faible
Mammifères	Moyenne	Moyenne
Oiseaux	Moyenne	Faible
Reptiles	Moyenne	Faible
Insectes	Fort	Moyenne
Globale	Moyenne	Assez Faible

Pour les **habitats**, le site étant essentiellement représenté par un boisement et des pelouses mésophiles très communs en Ile de France, l'intérêt est faible. Néanmoins les micro-habitats présent dans l'enceinte de la STEP, abritant le Lézard des murailles doivent être préservés.

Pour **la flore**, la diversité observée est moyenne et l'intérêt écologique **faible** puisque seulement 1% des espèces sont remarquables.

Pour **la faune**, l'intérêt est moyen sur le site hormis la présence d'une belle population de Lézard des murailles, de nombreux Chiroptères, de l'Agrion orangé et autres insectes déterminants ZNIEFF en Ile de France

Le site présente une patrimonialité globale **Moyenne** à l'échelle du site et **Assez faible** à l'échelle régionale.

Concernant les corridors biologiques, le site est facilement accessible grâce à la présence de zones boisées importantes et du ruisseau qui sont de véritables couloirs d'échanges notamment pour la grande faune. Il existe de nombreux passages dans le bois.

Les zones à intérêt majeur à préserver (Cf. Photos page suivante) sont donc :

- L'habitat du Lézard des murailles (murs, pelouses mésophiles, ouvrages d'art comprenant des interstices) ;
- La pelouse mésophile située le long de la lagune ;
- La lagune propice aux Odonates et à la Bergeronnette des ruisseaux.



Parapet du pont sur la Guéville (habitat du Lézard)



Prairie mésophile (habitat du Lézard et de nombreux insectes)



Lagune et ses ceintures végétales (habitat d'Odonates et de la Bergeronnette des ruisseaux)

PHOTOS ©EEC 2016 sur site

V – CONCLUSIONS

L'intérêt écologique du site de la STEP de GAZERAN réside dans une mosaïque d'habitats plus ou moins remarquables. Ces habitats permettent l'expression d'une excellente diversité faunistique et floristique avec quelques espèces patrimoniales et protégées.

La diversité des micro-habitats au sein de l'ensemble boisé (pelouses mésophiles, lagunes, saulaies, haies, vieux murs...) confère au site une richesse écologique pour la région Ile de France fortement urbanisée.

Au regard de ce diagnostic écologique, la principale menace réside dans la destruction de ces micro-habitats identifiés. Si le projet tient compte de cette spécificité, il n'y aura pas d'impact notable sur la faune et la flore en place.

Il s'agit de préserver les trois micro-habitats majeurs (habitat du Léopard des murailles, pelouse mésophile le long de la lagune et cette dernière avec ses ceintures végétales) et de les protéger de toutes atteintes durant les travaux.

FA – OCTOBRE 2016

ANNEXES

Annexe 1 Liste floristique
Annexe 2 Liste faunistique

STEP de GAZERAN - LA GUEVILLE

Inventaires floristiques avant aménagements 2 mai, 20 juillet et 27 septembre 2016

22

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	Auteur	Atlas de la flore sauvage de l'Essonne ARNAL et GUITTET 2004 (Flore d'Île de France Jauzein et coll. 2011)	Pelouses Zone sud	Berges et lit Bassin Guéville	Plates-bandes Zone sud	Zone de Prétraitement
Acer platanoides	Erable plane	L.	CC				x
Acer pseudoplatanus	Erable Sycamore	L.	CC	x	x		x
Acer sp.	Erable "pourpre"	L.	P	x			
Achillea millefolium	Achillée millefeuille	L.	CC	x			
Agrostis stolonifera	Agrostide stolonifère	L.	CC				x
Ajuga reptans	Bugle rampant	L.	CC				x
Alliaria petiolata	Alliaire officinale	(Bieb.) Cavara et Grande	CC	x	x		x
Amaranthus hybridus	Amarante sanglante	L.	CC	x			
Anagallis arvensis	Mouron rouge	L.	CC				x
Arabis thaliana	Arabette de Thalius	(L.) Heynh.	CC			x	x
Arctium lappa	Grande Bardane	L.	CC				x
Arenaria serpyllifolia	Sabine à feuilles de serpolet	L.	CC		x		
Arrhenatherum elatius	Avoine élevée	Presl	CC	x			
Artemisia vulgaris	Armoise vulgaire	L.	CC	x			
Arum maculatum	Arome maculé	L.	CC	x			x
Atriplex patula	Arroche étalée	L.	C	x			
Barbarea vulgaris	Barbarée commune	R. Brown	CC	x			
Bellis perennis	Pâquerette	L.	CC	x			x
Bromus hordeaceus	Brome mou	L.	CC	x			
Bromus sterilis	Brome stérile	L.	CC	x			x
Bromus tectorum	Brome des toits	L.	AC	x			
Bryonia dioica	Bryone dioïque	Jacq.	CC		x		
Calystegia sepium	Liseron des haies	(L.) E. Brown	CC		x	x	x
Capsella bursa-pastoris	Capselle Bourse à pasteur	(L.) Med.	CC	x			x
Cardamine hirsuta	Cardamine hirsute	L.	CC		x		x
Cardamine pratensis	Cardamine des prés	L.	C	x	x		x
Carex riparia	Laiche des rives	Curt.	C				x
Carex sylvatica	Laiche des bois	Huds.	CC	x			
Carpinus betulus	Charme commun	L.	CC				x
Cerastium fontanum	Ceraste commun	Baumg.	CC	x			
Ceratochloa cathartica	Brome purgatif	Vahl	AR (naturalisé Amé.Sud)				x
Chamaecyparis sp.	Faux cyprès	Spach.	P			x	
Cirsium arvense	Cirise des champs	(L.) Scop	CC				x
Cirsium vulgare	Cirise commun	(Savi) Ten.	CC				x
Clematis vitalba	Clématite des haies	L.	CC	x			
Convolvulus arvensis	Liseron des champs	L.	CC			x	x
Coryza canadensis	Vergerette du Canada	(L.) Cronq.	CC/Invasive	x			x
Cornus sanguinea	Cornouiller sanguin	L.	CC	x			
Corylus avellana	Noisetier	L.	CC	x			
Cotoneaster sp.	Cotonéaster	Mélik.	P			x	
Crepis capillaris	Crépide capillaire	(L.) Wallr.	CC	x		x	x
Crepis setosa	Crépide à soies	Haller f.	CC				x
Dactylis glomerata	Dactyle aggloméré	L.	CC	x			x
Daucus carota	Carotte sauvage	L.	CC	x			x
Epilobium parviflorum	Epilobe à petites fleurs	Schreb.	CC		x		x
Epilobium sp.	Epilobe	L.	-				x
Equisetum arvense	Prêle des champs	L.	CC	x			
Erodium cicutarium	Erodium à feuilles de ciguë	(L.) L'Hérit.	CC	x			x
Erophila verna	Erophile printanière	(L.) Chevall.	C	x			x
Euphorbia peplus	Euphorbe omblette	L.	CC	x			
Festuca rubra	Fétuque rouge	L.	CC				x
Forsythia sp.	Forsythia	Vahl	P			x	
Fragaria vesca	Fraise des bois	L.	CC	x			x
Fraxinus excelsior	Frêne commun	L.	CC	x			x
Gallium aparine	Gailllet grateron	L.	CC	x	x		
Geranium molle	Géranium mou	L.	CC	x		x	x
Geranium columbinum	Géranium colombine	L.	CC				x
Geranium dissectum	Géranium disséqué	L.	CC	x			x
Geranium pyrenaicum	Géranium des Pyrénées	Burm. F.	CC				x
Geranium robertianum	Géranium Herbe à Robert	L.	CC	x			x
Geranium rotundifolium	Géranium à feuilles rondes	L.	CC	x			x
Geum urbanum	Benoîte commune	L.	CC	x			x
Glechoma hederacea	Lierre terrestre	L.	CC	x	x		x
Hedera helix	Lierre grim pant	L.	CC	x			x
Heracleum sphondylium	Grande Berce	L.	CC		x		x
Holcus lanatus	Houque laineuse	L.	CC	x		x	x
Hordeum murinum	Orge des rats	L.	CC	x			
Humulus lupulus	Houblon	L.	CC		x		
Hypericum perforatum	Millepertuis perforé	L.	CC	x			
Hypochaeris radicata	Porcelle enracinée	L.	CC	x		x	x
Iris pseudacorus	Iris faux acore	L.	CC		x		
Juncus bufonius	Jonc des crapauds	L.	CC	x			
Juncus inflexus	Jonc glauque	L.	CC	x			
Lactuca scariola	Laitue scariole	L.	CC				x
Lamium album	Lamier blanc	L.	CC		x		x
Lamium purpureum	Lamier pourpre	L.	CC	x			x
Lapsana communis	Lampagne commune	L.	CC				x
Lemna minor	Lentille mineure	L.	CC		x		
Lolium perenne	Ray-grass	L.	CC	x			x
Lotus corniculatus	Lotier corniculé	L.	CC	x			
Lysimachia nummularia	L. Nummulaire (Herbe aux écus)	L.	C	x			x
Matricaria perforata	Matricaire inodore	Mérat	CC	x			
Medicago arabica	Luzerne d'Arabie	(L.) Huds	CC				x
Medicago lupulina	Luzerne lupuline	L.	CC	x			x
Mentha x piperita	Menthe poivrée (aquatica + spicata)	L.	Sub				x
Mercurialis perennis	Mercuriale perenne	L.	C	x			x
Myosotis arvensis	Myosotis des champs	(L.) Hill.	CC			x	
Myosotis ramosissimum	Myosotis hérissé	Rochel	C	x			
Myosotis scorpioides	Myosotis des marais	L.	C				x
Oenothera biennis	Onagre bisannuelle	L.	AC/Invasive	x			
Phlomis fruticosa	Sauge de Jérusalem	-	P			x	
Picea sp.	Épicéa	Dietr.	P	x			
Picris echioides	Picride fausse-vipérine	L.	CC	x			x
Picris hieracioides	Picride fausse épervière	L.	CC	x			x
Pinus nigra	Pin noir d'Autriche	Legay	P	x			
Pinus sylvestris	Pin sylvestre	L.	P			x	
Plantago coronopus	Plantain corne-de-Cerf	L.	C	x			
Plantago lanceolata	Plantain lancéolé	L.	CC	x	x		
Plantago major	Plantain à larges feuilles	L.	CC				x
Poa pratensis	Pâturin des prés	L.	CC				x
Poa trivialis	Pâturin commun	L.	CC				x
Polygonum hydropiper	Renouée poivre d'eau	L.	C		x		
Polygonum persicaria	Renouée persicaire	L.	CC		x		
Portulaca oleracea	Pourpier	L.	C		x		
Potentilla reptans	Potentille rampante	L.	CC	x			x
Primula vulgaris	Primevère acaule	Huds.	Sub/AR				x
Prunella vulgaris	Brunelle commune	L.	CC	x			x
Prunus cerasus	Cerisier "fruits"	L.	P	x			
Prunus laurocerasus	Laurier cerise	L.	P	x			
Quercus robur	Chêne pédonculé	L.	CC				x
Quercus sp.	Chêne	L.	P	x			
Ranunculus ficaria	Renoncule Ficaire	L.	CC		x		x
Ranunculus repens	Renoncule rampante	L.	CC		x		x
Reseda lutea	Réséda jaune	L.	CC		x		
Reynoutria japonica	Renouée du Japon	Houtt.	C/Invasive		x		
Rubus fruticosus	Ronce commune	L.	CC	x			x
Rumex conglomeratus	Oseille agglomérée	Murray	C	x			x
Rumex crispus	Oseille crépue	L.	CC	x			
Salix caprea	Saule Marsault	L.	CC		x		x
Salix cinerea	Saule cendré	L.	CC		x		x
Salix x rubens	Saule (alba + fragilis)	Schrank	AC		x		
Sambucus nigra	Sureau noir	L.	CC	x	x		x
Saxifraga tridactylites	Saxifrage à trois doigts	L.	C	x			x
Scrophularia auriculata	Scrofulaire aquatique	Loeff. Ex L.	CC		x		
Senecio jacobaea	Senéçon de Jacob	L.	CC	x			
Senecio vulgaris	Senéçon commun	L.	CC	x			x
Sherardia arvensis	Shérardie des champs	L.	C	x			
Silene latifolia	Compagnon blanc	Poiret	CC				x
Solanum lycopersicum	Tomate (rejets)	L.	Sub				x
Solanum nigrum	Morelle noire	L.	C				
Sonchus asper	Laiteron rude	(L.) Hill.	CC	x			x
Stellaria media	Mouron des oiseaux	(L.) Vill.	CC				x
Symphytum officinale	Grande Consoude	L.	CC				x
Taraxacum officinale	Pissenlit officinale	Weber	CC		x		x
Taxus baccata	If	L.	C	x			
Tilia cordata	Tilleul à petites feuilles	Mill.	CC		x		
Trifolium campestre	Trèfle champêtre	Schreb.	CC	x			
Trifolium hybridum	Trèfle hybride	L.	AC		x		
Trifolium pratense	Trèfle des prés	L.	CC	x			
Trifolium repens	Trèfle rampant	L.	CC	x			
Tussilago farfara	Tussilage Pas d'âne	L.	CC				
Ulmus minor	Orme champêtre	Roth	CC	x			
Urtica dioica	Ortie dioïque	L.	CC	x	x		x
Valeriana locusta	Mache sauvage	(L.) Laterr.	C	x			x
Verbascum thapsus	Molène bouillon blanc	L.	C	x			
Verbena officinalis	Verveine officinale	L.	CC	x			
Veronica arvensis	Véronique des champs	L.	CC	x			x
Veronica chamaedrys	Véronique petit chêne	L.	CC	x			x
Veronica persica	Véronique de Perse	Poiret	CC	x	x		x
Viburnum lantana	Viorne lantane	L.	P			x	
Viburnum tinus	Viorne Tin	L.	P			x	
Vicia hirsuta	Vesce hirsute	(L.) S.F. Gray	C	x			
Vicia sp.	Vesce	L.	-		x		
Viola arvensis	Violette des champs	Murray	C	x			
Viola reichenbachiana	Violette de Reichenbach	Jord. ex Boreau	C	x			x
Viola riviniana	Violette de Rivin	Rchb.	CC	x			

156 espèces

91

34

15

86

STEP de GAZERAN - LA GUEVILLE

Inventaires floristiques avant aménagements 2 mai, 20 juillet et 27 septembre 2016

Oiseaux					
IR P. Lemaréchal 2013					
Nom Vernaculaire	Nom Scientifique	Indice de rareté régional (Nicheurs/Hivernants/Migrateur)	Nicheur	Statut	Obs
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	R/R/R	oui	PN/Berne All	V/E
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	C/C/C	oui	PN/Berne All	V
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	NPC/MPC/HPC	oui	PN/Berne All et III/Bonn All/CITES	E
Canard Colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	C/C/C	oui	DO AnII et AnIII/Berne AnIII/Bonn AnII et AWEA	V/E
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	C/C/C	non	PN/DO anII	V
Cornelle noire	<i>Corvus corone</i>	CC/CC/-	oui	DO AnII	V/E
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	NS C	non	DH An II et III/ Berne AnIII	E
Faisan obscur	<i>Phasianus colchicus var tenebrosus</i>	?	non	?	V
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	C/C/C	non	PN/Berne All/CITES	T
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	NCC/MCC/HRR	oui	PN/Berne AnII/Bonn AnII	V/E
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	NCC/MCC/HCC	oui	DO All/All Bonn Aewa/Berne All	V/E étang
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	PC/PC/PC	non	PN/Berne AnIII/Bonn AWEA	V
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	NCC/MCC	non	PN/Berne All	V/E
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	CC/-/CC	non	PN/Berne All	V/E
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	CC/CC/CC	oui	DO AnII/Berne AnIII	V/E
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	NCC/S	oui	PN/Berne All	V
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	NCC/MCC/HCC	oui	PN/Berne All	V/E
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	CC/CC/CC	oui	PN/ Berne AnII	V/E
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	NS/CC	oui	PN/ Berne AnII et AnIII	V/E
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	SA	oui	PN	V/E
Pie bavard	<i>Pica pica</i>	NS CC/-/-	oui	DO AnII	V/E
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	CC/CC/CC	oui	DO AnII et AnIII	V/E
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	CC/-/CC	oui	PN/Berne AnIII	V/E
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	NA/MA/HR	oui	PN/Berne All/Bonn All	E
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	CC/CC/CC	oui	PN/Berne AnIII	V/E
		25			
Nom Vernaculaire	Nom Scientifique	Indice de rareté régional		Statut	Obs
Mammifères					
IR P. Lustrat 2012					
Chevreuil européen	<i>Capreolus capreolus</i>	C		Berne All	T
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentoni</i>	C		PN/DH AnIV/Berne AnII/Bonn AnII/ LR à surveiller	D
Musaraigne Cf Crocidure musette	<i>Cf Crocidura russula</i>	CC			E
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	AC		PN/DHAnIV/Berne All/BONN AnII/LR Vu	D
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	AC		PN/DHAnIV/Berne All/BONN AnII/LR Vu	D
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	C		PN/DH AnIV/Berne AnII/Bonn AnII	D
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus Kuhl</i>	E		PN/DH An IV/Berne AnII/Bonn AnII/ LR à surveiller	D
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	E		PN/DH An IV/Berne AnII/Bonn AnII/ LR à surveiller	D
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	CC			T
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	AC		PN/DHAnIV/Berne All/BONN AnII/LR à surveiller	D
Taupe européenne	<i>Talpa europaea</i>	CC			T
		11			
Reptiles					
EEC/Web					
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	AC		PN/DH All	V
		1			
Amphibiens					
EEC/Amphibiens de France Club Biotope					
		0			
Poissons					
IR Poissons d'eau douce de France					
		0			
Insectes					
Odonates					
IR PRA Odonates IDF 2013-2017					
Aeschna bleue	<i>Aeschna cyanea</i>	C			V
Agrion à large pattes	<i>Platynemis pennipes</i>	CC			V/C
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	CC			V/C
Agrion orangé	<i>Platynemis acutipennis</i>	E		Considérée comme éteinte en IDF/Dét. ZNIEFF	V/C
Leste verte	<i>Chalodestes viridis</i>	CC			V
Sympétrum strié	<i>Sympetrum striolatum</i>	CC			V/C
		6			
Lépidoptères					
IR Papillons de jour d'IDF					
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	CC			V/C
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	C			V
Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>	CC			V
Brocatelle d'or	<i>Camptogramma bilineata</i>	C			V
Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>	AC			V
Culvire commun	<i>Lycanea phlaeas</i>	C			V/C
Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>	AR		Dét. ZNIEFF en IDF	V
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	C			V/C
Paon du jour	<i>Inachis io</i>	CC			V
Piérade de la rave	<i>Pieris rapae</i>	CC			V
Piérade du navet	<i>Pieris napi</i>	CC			V
Procris	<i>Coenonympha pamphilus</i>	CC			V/C
Robert-le-diable	<i>Polygona c-album</i>	AC			V
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	CC			V/C
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	CC			V
		15			
Orthoptères					
IR OPIE 2013					
Criquet des bromes	<i>Euchorthippus declivus</i>	AC			V
Criquet des pâtures	<i>Chorthippus parallelus</i>	CC			V
Criquet marginé	<i>Chorthippus albomarginatus</i>	R		Dét. ZNIEFF en IDF	V
Criquet mélodieux	<i>Chorthippus biguttulus</i>	CC			V
Oedipode cf algue-marine	<i>Cf Sphingonotus caeruleus</i>	R		Dét. ZNIEFF en IDF	V
		5			
Hyménoptères					
EEC/Web					
Abeille domestique	<i>Apis mellifera</i>	C		en régression	V
Bourdon des pierres	<i>Bombus lapidarius</i>	CC		en régression	V
Bourdon terrestre	<i>Bombus terrestris</i>	CC		en régression	V
Frelon	<i>Vespa crabro</i>	C			V
Guêpe	<i>Polistes sp.</i>	-			V
		5			
Coléoptères					
IR OPIE 2013					
Cantharide rouge commun	<i>Rhagonycha fulva</i>	AC			V
Coccinelle à sept points	<i>Coccinella septempunctata</i>	CC			V
Lepture rouge	<i>Stictoleptura rubra</i>	PC			V
		3			
Hétéroptères					
Gendarme	<i>Pyrrhocoris apterus</i>	CC			V
		1			
Hémiptères					
Cercope sanguin	<i>Cercopis vulnerata</i>	C			V
		1			
Diptères					
Bombyle	<i>Bombylius sp.</i>	CC			V
Eristale des arbustes	<i>Eristalis arbustorum</i>	C			V
Syrphe porte-plume	<i>Sphaerophoria scripta</i>	CC			V
Tipule	<i>Tipula sp.</i>	CC			V
		4			
		77 espèces au total			